

ANZIN

MAGAZINE D'INFORMATION

#MAG'



N°28
ÉTÉ 2024

DOSSIER

Inclusion handicap : Anzin, une ville pour tous



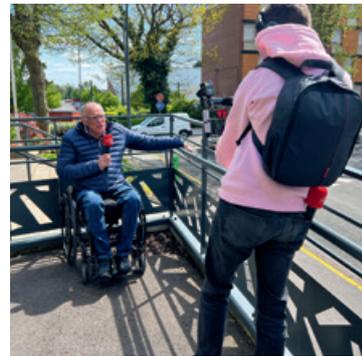
p.10
Instantanés



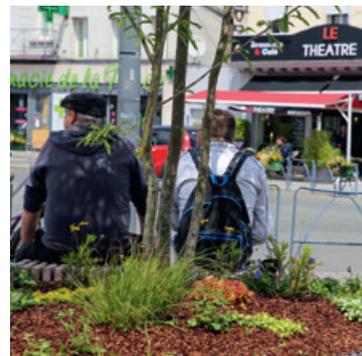
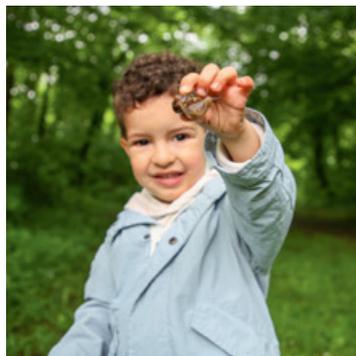
p.13
Focus



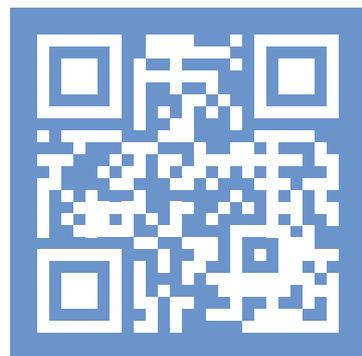
p.18
Dossier



p.25
Cadre de vie



p.33
Temps libre



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin



“ Notre
investissement
sur la thématique
du handicap
a récemment été
mis en valeur sur
la chaîne Weo ”

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Après les nombreuses animations du Printemps, celles de l'été sont arrivées. Nous vous attendons encore nombreux pour les festivités du **14 juillet**, et notamment le concert de **Raphaël**, suivi par notre traditionnel feu d'artifice.

Les 20 et 21 juillet, l'Union des Quartiers Anzinois vous attend dans le parc Mathieu pour **Nos quartiers d'Été** et de multiples divertissements.

Dans le parc Dampierre, venez profiter le 31 août de notre **Ciné Plein Air**, puis le 14 septembre du **Forum des Asso**, où vous pourrez mesurer toute la richesse de notre tissu associatif.

La rentrée annonce également les différentes manifestations consacrées à nos seniors : le **banquet d'Automne** le 22 septembre puis la **Semaine bleue** du 16 au 19 octobre avec la venue d'**Hélène Segara**.

Le dossier de ce magazine est consacré à **l'inclusion des personnes en situation de handicap** et à toutes les actions proposées par votre municipalité, que ce soit pour nos habitants ou au sein de nos services municipaux. Notre investissement a d'ailleurs été mis en valeur sur la chaîne WEO le 3 mai, dans l'émission Handicap TV, avec le reportage « Vivre comme tout le monde ou presque à Anzin ».

L'inclusion de tous reste l'un de nos fils conducteurs pour favoriser le **bien vivre ensemble** en ne laissant personne sur le bord de la route et en respectant la différence de chacun.

Les chantiers se poursuivent sur notre commune, avec notamment la livraison prochaine des 23 logements de la rue Jean Jaurès, la fin des travaux de la **micro-cantine de l'école Galliéni** ou la réhabilitation du LALP. Vont commencer la **réhabilitation de la salle Jules Ferry** et la réfection complète de la rue Waldeck Rousseau, entre la rue Louise Michel et la rue des Déportés.

J'ose espérer un été ensoleillé et animé par nos différentes manifestations.

Anzinoisement Vôtre.



2 AU 5 AVRIL
Semaine olympique et
paralympique scolaire



3 AVRIL
Cérémonie de la
Citoyenneté



4 ET 11 AVRIL
Action prévention
routière du CISPD
(théâtre participatif
pour les écoles)



6 AVRIL
Atelier réparation
de vélo sur le marché



6 AVRIL
Concert de la chorale
Henri Lobert au profit
de l'association Petit Tom
Angelman



10 AVRIL
Jobdating pour
les futurs animateurs
des Centres de loisirs
d'été



10 AVRIL
Vernissage de l'exposition
des ateliers Mine d'art



12 AVRIL
Inauguration du
Campus des Musiques
Actuelles

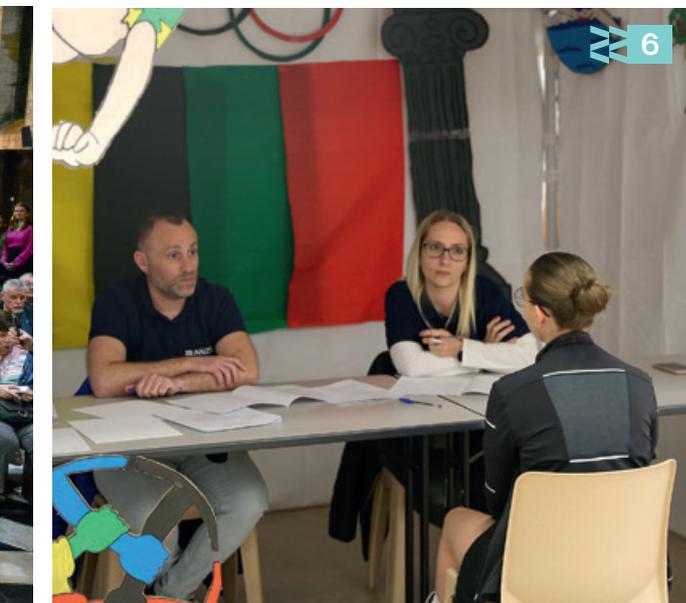


16 AU 19 AVRIL
Distribution des Chèques
d'accompagnement
personnalisé du CCAS



19 AVRIL
Conte musical
« Les Révoltés
d'After Bug » par les élèves
du Conservatoire







11

11

24 AVRIL

Sortie vélo organisée par le service Développement durable

12

8 MAI

Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

13

15 MAI

Thé dansant du Printemps

14

18 MAI

Inauguration de la Fête foraine

15

23 MAI

Fête des mères et des pères à l'EHPAD Les Tulpiers

16

5 JUIN

Remise d'un chèque de 2000€ à la Ligue contre le cancer grâce à L'Anzinoise, LA course solidaire

17

6 JUIN

Spectacle de fin d'année du CLAS

18

12 JUIN

« Tous au jardin » organisé par le service Développement durable

19

6 JUIN

Spectacle débat sur la parentalité organisé par le service Modes d'accueil 0-3 ans

20

18 JUIN

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin



14



16



19



20





*1

BANQUET D'AUTOMNE Inscrivez-vous avant le 6 septembre !*¹

Offert par la municipalité aux plus de 65 ans (60 ans pour les femmes seules), le banquet d'automne aura lieu le dimanche 22 septembre, de 12h à 18h. Pour vous y inscrire, il suffit de prendre rendez-vous auprès du CCAS puis de vous y rendre muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité.

La ville met en place des moyens de transport pour les personnes : n'oubliez pas d'en faire la demande au moment de l'inscription. Les repas peuvent aussi vous être livrés à domicile le vendredi précédant le banquet, sous certaines conditions.

☞ Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06



*2

POLICE PLURICOMMUNALE Contact et numéros d'urgence *²

Depuis janvier 2021, les communes d'Anzin, Raismes et Petite-Forêt ont fusionné leurs forces de police municipale pour former une police pluricommunale.

La police pluricommunale intervient dans plusieurs domaines : différends de voisinage, défauts de stationnement, tapages diurnes et nocturnes, atteintes à la personne, délinquance sur la voie publique et propreté urbaine (dépôts sauvages, mégots, déchets). Elle peut également relever les infractions au Code de la route. N'oubliez pas que les mains courantes et les dépôts de plainte ne peuvent se faire qu'auprès de la police nationale.

☞ Pour contacter la police pluricommunale, un seul numéro, le 03.74.95.45.80, le standard déploiera l'équipe la plus proche pour intervention. En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112.



*3

RAPPEL Plan canicule *³

Toute personne isolée et/ou âgée peut s'inscrire sur le registre communal du CCAS. En cas d'épisode caniculaire, ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée quotidiennement par le service social de la commune. Les agents s'assureront alors que toutes les dispositions ont été prises pour supporter au mieux les fortes chaleurs.

L'inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou d'un tiers auprès du CCAS.

☞ Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.

PRÊTS POUR L'ÉCOLE Une transition tout en douceur *⁴

Entrer à l'école pour la première fois est un moment significatif dans la vie d'un enfant, et parfois encore plus dans celle de ses parents. Pour faciliter cette transition, le service Éducation Animation Maternelles a lancé l'action « Prêts pour l'école ». Soutenue par la Cité Éducative et en partenariat avec l'Éducation nationale, cette initiative consiste à accueillir les familles en petits groupes dans les écoles pour qu'elles se familiarisent avec leur futur environnement. À travers des ateliers musicaux, de dessin ou de lecture, les familles et les professionnels ont l'occasion d'échanger et de commencer à se connaître, favorisant ainsi l'intégration des petits écoliers à la rentrée.



ACCUEIL Vous êtes nouvellement arrivés à Anzin ? manifestez-vous ! *⁵

Le 13 septembre prochain, à 18h, M. le Maire et le Conseil municipal accueilleront en mairie les Anzinoises et Anzinois récemment installés dans la ville (depuis septembre 2023). Cette cérémonie permet aux nouveaux arrivants de rencontrer les élus, d'échanger autour des projets de la ville, de découvrir les services offerts et de connaître les événements prévus tout au long de l'année. Suite à ces échanges, un pot de bienvenue sera partagé.

🌀 Vous venez d'arriver à Anzin ? Déclarez-vous au 03.27.28.21.08, sur l'adresse mail evenementiel@ville-anzin.fr ou à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi vous inscrire via le formulaire en ligne (www.anzin.fr/actualites/395-ceremonie-des-nouveaux-arrivants-.html) pour assister à cette cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Bienvenue à Anzin !



CISPD Une semaine de prévention routière *⁶

Créé en 2015, le CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) a pour mission de coordonner les actions de la police intercommunale pour renforcer la sécurité des citoyens. C'est dans ce cadre que, du 27 au 31 mai, les communes d'Anzin, Raismes et Petite-Forêt ont organisé des activités de sensibilisation à la sécurité routière. Parmi celles-ci : une formation aux 1^{ers} secours avec la Croix Blanche, un stand sur les incivilités avec Transvilles, un parcours vélo animé par la Maison du Vélo et des jeux de société proposés par l'ADAV. Pour clore la semaine, les jeunes de la Maison de quartier de Raismes et des LALP de Petite-Forêt et d'Anzin ont effectué une excursion à vélo vers le site minier de Wallers-Arenberg, encadrés par la police intercommunale et le vélo club de l'Escaut.



CÉRÉMONIE On a célébré l'amour lors des Noces d'or

Le 14 avril, 22 couples étaient mis à l'honneur lors de la Cérémonie des Noces d'or. Sept d'entre eux fêtaient leurs Noces de Diamant (60 ans de mariage), et 15 leurs Noces d'Or (50 ans de mariage). Encore félicitations à eux !



M et M^{me} BAILLEUL



M et M^{me} DEBRIS



M et M^{me} DOUBLET



M et M^{me} IDROLLE



M et M^{me} LEFEVRE



M et M^{me} PÉPIN



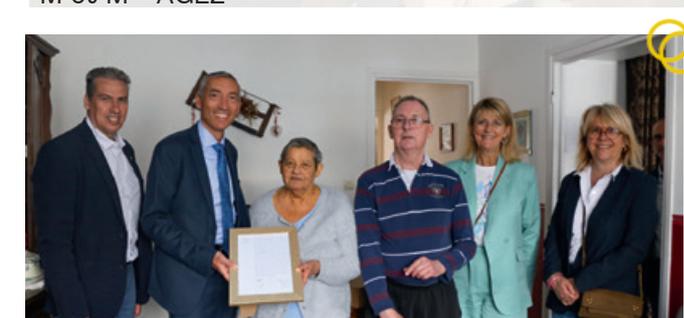
M et M^{me} SAUL



M et M^{me} AGEZ



M et M^{me} BISIAUX



M et M^{me} BRONSARD

INSTANTANÉS



Noce de Diamant



Noce d'Or



M et M^{me} CORDIER



M et M^{me} DELBOVE



M et M^{me} DELEUZE



M et M^{me} DELOBELLE



M et M^{me} DRUELLE



M et M^{me} DUBOCAGE



M et M^{me} FRANÇOIS



M et M^{me} HANQUET



M et M^{me} HENIN



M et M^{me} LEGROS



M et M^{me} MARCHANT



M et M^{me} WAUTHIER

INSTANTANÉS

CENTRES DE LOISIRS Des vacances entre copains

Peu importe que le temps n'ait pas toujours été de la partie pendant les vacances de printemps, nos équipes d'animation se sont démenées pour proposer des animations et des sorties au top !



INSTANTANÉS

ENSEIGNEMENT Armelle Leclercq part en retraite

Après 40 ans de carrière, la directrice du groupe scolaire Carpeaux s'apprête à dire au revoir à ses élèves et son équipe enseignante.



Armelle entame sa carrière comme remplaçante dans des classes allant de la maternelle au CM2. En 1997, elle devient titulaire à l'école Gilliard-Voltaire où certaines tâches administratives de direction lui sont confiées. Forte de cette expérience, elle passe avec succès l'entretien de directeur, devenant en 2006 directrice de l'école élémentaire Carpeaux, puis du groupe scolaire.

Directrice, mais aussi mélomane

Pour Armelle, être directrice c'est avant tout créer de sincères relations humaines avec les professeurs, les parents, et surtout les élèves. Sa plus grande fierté : l'Orchestre à l'école. « L'école Carpeaux étant située un peu loin du conservatoire, on a décidé, en accord avec la municipalité et en collaboration avec Jean-Jacques Broucq, l'ancien directeur du conservatoire, d'amener la musique directement dans les classes. »

Mélomane, et vice-présidente de l'harmonie Urit & Alit, Armelle va profiter de sa retraite pour se concentrer sur la musique et l'associatif. La ville d'Anzin tient à la remercier pour son investissement et à lui souhaiter une très belle retraite.

PETITE ENFANCE Une sensibilisation commune au « Snoezelen »

Depuis plus de 3 ans, le multi-accueil développe une salle Snoezelen pour permettre aux enfants d'être à l'écoute de leurs sens.

Développé dans les années 70 par deux Néerlandais, un ergothérapeute et un musicothérapeute, le Snoezelen est un mot-valise réunissant « snuffelen » (sentir) et « doezelen » (se détendre). Pendant une séance, on explore la sensorialité pour se découvrir et découvrir l'autre afin de permettre l'expression des émotions et de lâcher prise.

Pour Annabelle Dewaulle, auxiliaire de puériculture à la ville formée à la pratique en 2022, le snoezelen est une ressource pour la crèche. Grâce à cette approche, chacun, adulte comme enfant, professionnel comme parent, apprend à se découvrir et à identifier ses émotions. Des outils qui serviront tout au long de la vie.

Mathilde, responsable du Relais Petite Enfance, et Cindy, éducatrice jeunesse et enfance, souhaitent favoriser les échanges entre les professionnels de la petite enfance du territoire. Le 19 mars, une première réunion était organisée avec les assistantes maternelles, la Maison des parents et les équipes de la crèche. Toutes ont pu échanger sur leurs métiers et partager un temps de sensibilisation au snoezelen.

Pour Mathilde, « Cette réunion était le début d'une vraie collaboration et d'une dynamique commune à toutes les professionnelles petite enfance de la ville ».



MAIRIE De nouvelles recrues à votre service

Sandra Chopin, notre nouvelle médiatrice s(c)olaire



Depuis le 1^{er} mars 2024, Sandra Chopin a rejoint les équipes de la Cohésion sociale pour prévenir le décrochage scolaire et favoriser la communication entre l'école, les élèves et les familles. Après avoir décroché un Diplôme Universitaire de Formateur Adulte à 36 ans, Sandra devient conseillère emploi puis formatrice, mettant ses compétences au service des autres. Elle s'investit bénévolement en alphabétisation à l'Espace de Vie Sociale Guy Bedos où elle rencontre Isabelle Munoz qui lui ouvre les portes de l'accompagnement scolaire, notamment dans le dispositif du CLAS. Cette expérience la poussera à postuler au poste de médiatrice scolaire. Sa mission aujourd'hui est de faire en sorte que l'élève se sente bien dans l'environnement scolaire. Pour ça, il faut comprendre les absences et analyser les situations afin de rétablir les liens entre l'établissement, la famille et le jeune.

« Ma plus belle victoire est que les enfants me fassent pleinement confiance. Les voir venir vers moi avec le sourire est une grande satisfaction dans mon rôle de médiatrice scolaire. »

🌀 Envie d'échanger avec Sandra au sujet de vos enfants ?
Contactez-la au 06.81.03.64.15 ou schopin@ville-anzin.fr

Béatrice Bulle ça plane pour elle



Dans son petit village près de Tours, Béatrice entre en éveil musical à l'âge de 4 ans puis commence la flûte traversière à 7 ans. Elle arrive dans le Nord en 2020 pour suivre des études à l'École supérieure Musique et Danse de Lille où elle rencontre Flavien Bassimon. L'ancien professeur de flûte d'Anzin, conquis par ses aptitudes, deviendra son maître de stage. C'est d'ailleurs lui qu'elle remplace depuis avril au sein de notre conservatoire. En axant sa pédagogie autour de l'oreille et du jeu, Béatrice fait preuve de créativité dans la conception de ses cours. Cette méthode lui permet de maintenir, tout au long de l'année, la motivation des élèves au plus haut ! Également enseignante aux conservatoires de Roubaix et de Sequedin, elle aime la philosophie des écoles de musique et particulièrement celle d'Anzin. « Le conservatoire d'Anzin est familial et dynamique ! L'équipe pédagogique est ouverte et bienveillante, ce qui crée un environnement positif, favorable aux élèves. »

Jeremy Guziak, un parcours atypique et inspirant

Depuis le 1^{er} avril, Jeremy Guziak a rejoint les services de la ville en tant que responsable Habitat, Aménagement foncier et Urbanisme. Sous-officier de gendarmerie pendant 20 ans, Jeremy était principalement appelé pour des missions de sécurité et de sûreté. Sa soif d'apprendre et son envie de nouvelles perspectives l'ont conduit à une reconversion dans la fonction publique territoriale. Après des années à sillonner la France, Jeremy a ressenti le besoin de revenir à ses racines, dans le Valenciennois. Il devient alors inspecteur de salubrité à Denain. Déterminé à gravir les échelons, il réussit le concours d'attaché territorial en 2022, ce qui lui permet de postuler, et de décrocher, le poste de responsable du service Habitat, Aménagement foncier et Urbanisme.

« J'avais la volonté de prendre un service, de pouvoir lui donner un sens et de mener mes équipes vers les mêmes objectifs. J'apprends tous les jours et le métier est très varié ! », explique Jeremy avec enthousiasme.



COMMERCES Ça bouge à Anzin

Stock Fashion, une boutique intimiste de prêt-à-porte féminin



Pour Rachid Abed, l'aventure Stock Fashion commence en 2007 avec l'ouverture de sa première boutique à Petite-Forêt. Devenue une institution dans le prêt-à-porter, il en ouvre une seconde à Denain en 2012. Douze ans plus tard, en avril 2024, il souhaite conquérir les Anzinoises en ouvrant une troisième boutique, pour la femme, au 21 rue du Soldat Beaulieu. Du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h30, et le dimanche de 14h à 18h, Sandra et Myriam vous accueillent et vous conseillent avec le sourire. Une expérience de shopping agréable et personnalisée puisqu'en plus du prêt-à-porter, elles proposent également une sélection de bijoux, cosmétiques et parfums, permettant à chaque cliente de compléter son look en un seul lieu.

☞ Stock Fashion Anzin

21 rue du soldat Beaulieu.

06.15.05.10.46 - Instagram : @stockfashion.fr

Une nouvelle adresse pour réparer son pare-brise



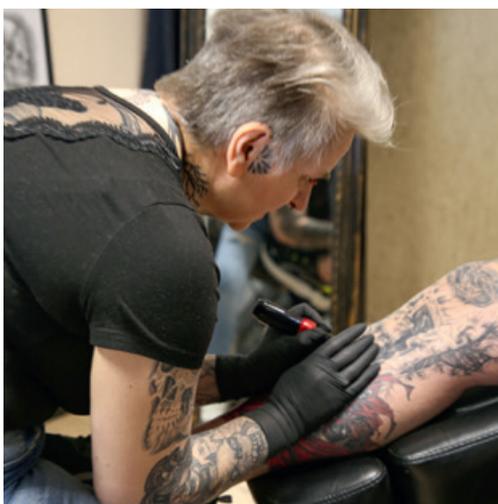
Le 15 mars dernier, Toilibou Nidhoimi a ouvert une franchise SOS Pare-brise + dans l'ancienne poissonnerie, avec des services innovants et une offre commerciale attractive.

À seulement 26 ans, Toilibou a déjà une solide expérience en tant qu'auto-entrepreneur dans la mécanique. De retour de Mayotte, il décide de se spécialiser dans le vitrage automobile, ouvre SOS Pare-brise à la Croix d'Anzin, et offre des services de remplacement de tout type de vitrage automobile. Son offre inclut la prise en charge de la franchise ou 180€ offerts sous diverses formes (virement, espèces, chèque ou carte cadeau), une assurance d'un an « casse 2^e sinistre » et un stage de récupération de points d'une valeur de 200€. Prochainement, Toilibou prévoit d'élargir son activité avec un service de mécanique rapide, incluant freinage, pneumatique et entretien.

☞ SOS Pare-Brise +

4 Avenue Anatole France. 09.52.53.40.18 – anzin@sosparebriseplus.fr

Un nouvel espace dédié à la beauté du corps



Béregère Gourdin, tatoueuse passionnée depuis 7 ans, a débuté son aventure artistique dans une pièce de sa maison. Lassée de travailler en pantoufles, elle ouvre en 2022 son propre salon, Goth'ink Tattoo, à Hasnon. Toujours en quête de nouveaux défis, Béregère rêvait de créer un espace beauté multifonctionnel regroupant professionnels et apprentis passionnés. Son rêve se réalise le 30 avril 2024 avec l'ouverture de Beauty'ink, en collaboration avec son amie et élève Cassandra Hautcoeur, talentueuse « nail artiste ». Situé sur la place Roger Salengro, dans les anciens locaux de Square Habitat, ce salon offre une gamme complète de prestations : tatouage, piercing, ongles et cils. Une véritable ode à la beauté et à la créativité !

☞ Goth'ink Tattoo

183 Av. Anatole France

06 29 85 44 90 - Insta : beautyinkanzin

VIVRE ENSEMBLE Partage et convivialité à l'espace de vie sociale Guy Bedos

En janvier 2022, l'espace Guy Bedos était inauguré. Il regroupe l'Épicerie solidaire et Evasion, un espace de vie sociale. Que fait-on dans ce lieu ouvert à tous ?



Sous l'impulsion d'Alain Manouvrier, son président emblématique, l'espace Guy Bedos organise des activités et ateliers variés pour enrichir la vie quotidienne des adhérents et habitants. Le bien-être est encouragé à travers des pratiques comme le yoga, la sophrologie et le Chikong. En partenariat avec France Travail, des ateliers d'alphabétisation ainsi que des services de socio-esthéticiennes et de coiffure aident les chercheurs d'emploi à se sentir confiants pour leurs entretiens d'embauche. Les liens intergénérationnels sont renforcés grâce aux visites régulières à l'EHPAD les Tulipiers où sont organisés des jeux, quizz et ateliers créatifs. Les activités comme les Repair Café, les Tables Évasion et les ateliers de jardinage sous serre chauffée viennent compléter cette offre diversifiée.

Les Quartiers d'Été

Le 22 juin dernier, l'EVS a transformé le quartier Carpeaux en un lieu de partage et de convivialité avec les « Quartiers d'Été ». Au programme : break-dance, hip-hop, tournois PS5, graffitis, tatouages éphémères et jeux anciens... de quoi fêter agréablement l'arrivée de l'été.

Une communauté active et accessible

L'Espace Guy Bedos, c'est une communauté où règnent créativité, bien-être et socialisation. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, il encourage les échanges ouverts sur tous les sujets.

CONVIVIALITÉ Une Fête des voisins pluvieuse mais heureuse

Malgré une météo capricieuse, la Fête des voisins a rassemblé plus d'une centaine d'habitants dans les différents quartiers de la commune.



Pour sa 25^e édition, la Fête des voisins a une fois de plus connu un franc succès malgré une pluie battante et des températures en dessous des normales de saison. Dans les structures de proximité, au square Jonas ou encore au parc Mathieu, les habitants ont su faire preuve de créativité pour maintenir l'événement. Barbecues abrités et jeux d'intérieur ont rythmé la journée, et la bonne humeur générale a prouvé que même le mauvais temps ne peut entamer l'esprit de solidarité des Anzinois. Une superbe réussite qui promet de se renouveler l'année prochaine, en espérant que le soleil sera cette fois-ci de la partie !



RESTAURATION SCOLAIRE De la qualité, du bio, du local dans nos assiettes

Anzin est une des rares communes à proposer des repas faits maison, qui remplissent toutes les obligations légales et les dépassent même en proposant plus de produits bios et maintenant des produits locaux de la Ferme du Galibot !



La loi Egalim de 2018, complétée par la loi Climat de 2021, a fixé l'objectif d'offrir au moins 50% de produits dits « durables » et « de qualité » dans les cantines, dont au moins 20% de produits biologiques.

L'Association des Maires de France (AMF) révélait en juin que seules 18% des communes respectent ces seuils.

À Anzin, ce cap était déjà atteint en 2023. « Nous servons 25% de produits labellisés (AOC, AOP, IGP, Label Rouge, Bleu Blanc Cœur, MSC Pêche durable..) et 25% de produits bios », se félicite le chef Jérôme Beth.

Une proportion de produits bios qui nous a valu d'obtenir dès 2020 le label Territoire bio engagé, et de le conserver.

Quand qualité rime avec bon marché

Grâce à un partenariat avec le CHAAFIP, tous les menus sont validés d'un point de vue diététique et nutritionnel. « C'est une volonté politique d'offrir à nos enfants des repas de qualité, et de maintenir le tarif à 1,50€ pour les Anzinois, malgré les obligations qui nous sont imposées, malgré la hausse des coûts des matières premières, des coûts de l'énergie et des frais de personnel », précise l'adjoint Aldo Tettini. Un fait assez rare pour être salué, puisque, toujours selon l'AMF, en 3 ans, 63% des communes ont choisi d'augmenter leurs tarifs. Il faut savoir qu'à Anzin, le coût de la matière première (sans compter les autres charges et les frais de personnel) était avant Covid à 1,63€ par repas ; à ce jour, il est passé à 2,34€ !

Un circuit très très court

En plus de remplir ses obligations légales, la commune essaie de privilégier les circuits courts et les produits de saison. De ce point de vue, l'installation de la Ferme du Galibot dans le quartier de la Bleuse Borne a été une aubaine : un partenariat a vite été établi avec le Capep et fin mai, les premiers produits récoltés à la ferme ont fait les quelques centaines de mètres qui les séparent de la cuisine centrale pour finir dans les assiettes de nos écoliers. « Aujourd'hui, nous nous fournissons en persil et en salade exclusivement à la Ferme du Galibot, précise le chef. Nous ne nous interdisons pas de modifier les menus et de remplacer un légume par un autre légume en provenance de la ferme. Nous nous adaptons au maximum en fonction des arrivages. »

EN CHIFFRES

806

Le nombre de repas servis chaque jour

110 000

Le nombre de repas servis chaque année

25%

La proportion de produits labellisés

25%

La proportion de produits bios

800

Le nombre de petits-déjeuners distribués dans les écoles chaque semaine

Conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données), les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent dorénavant être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, **les personnes concernées ont donné leur accord.**

Nous publierons dans le prochain magazine les naissances, mariages et décès pour lesquels nous avons recueilli cet accord. Pour plus d'information, rapprochez-vous du service État-civil, tél. 03.27.28.21.18.



La **Nuit** du
handicap
La rencontre est une fête !

DOSSIER

4 questions à...

“ À Anzin, la différence est une richesse ; nous veillons à ne laisser personne au bord du chemin ”



Pierre-Michel Bernard, maire d'Anzin

❧ Quelle est la politique municipale en matière de handicap ?

Construire une ville accessible, accueillante, ouverte à tous, quelles que soient nos différences, est fondamental pour moi et mon équipe municipale. Le handicap recouvre une grande diversité de situations, il peut être visible ou non, et nous pouvons tous un jour, dans notre parcours de vie, y être confronté. C'est pourquoi, dès notre premier mandat en 2008, nous avons fait le choix de consacrer une délégation à cette thématique, et initié de nombreuses actions en faveur des personnes en situation de handicap. Même si beaucoup d'efforts restent à faire, la municipalité y travaille quotidiennement en portant une attention particulière à tous ceux qui pourraient se sentir exclus du mode de vie dit « ordinaire », et donc de notre ville.

❧ Comment cela se traduit-il ?

Ce dernier mandat a mis un coup d'accélérateur, avec notamment la création de l'Atelier bleu, la fabrication d'un meuble Facile à lire et l'organisation du Mois de l'inclusion à la médiathèque, ainsi que la 1^{re} participation de la ville, en 2023, à l'événement national « La Nuit du handicap ». C'est un peu cet événement qui a permis de faire un focus sur tout ce qui était fait en matière de handicap, dans tous les services de la ville : sport, culture, jeunesse, CCAS... C'est aussi ce qui nous a donné l'idée de créer, en septembre dernier, un service dédié : le service « Inclusion – Handicap », qui a pour objectif de créer du lien entre toutes ces actions, et de travailler main dans la main avec les partenaires du handicap de notre territoire.

❧ Justement, ces partenaires sont plutôt nombreux à Anzin ?

Nous avons en effet la chance d'accueillir de nombreuses structures. Le siège de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) du Valenciennois et ses établissements : l'ESAT Ateliers du Hainaut, la MAS (Maison d'accueil spécialisée) La Bleuse Borne, l'IME (Institut Médico-Educatif) Les Deux Rives, le Foyer de

vie Les Glycines ; ou encore la Maison Anatole de l'association L'Ass des As'. En tout, la ville accueille plus de 275 enfants, adolescents et adultes en structures d'hébergement spécialisées, et près de 800 emplois salariés de personnes en situation de handicap !

Rien que dans le personnel communal, nous comptons près de 12% d'agents en situation de handicap, bien au-delà de l'obligation légale de 6% de la masse salariale. Cela montre un réel engagement de la municipalité pour l'insertion professionnelle des personnes porteuses de handicap.

❧ Mis à part l'emploi, quelles sont les actions de la ville en matière de handicap ?

En termes d'accessibilité physique des bâtiments communaux, nous faisons notre possible pour que les personnes à mobilité réduite puissent avoir accès à l'ensemble de nos services. À chaque rénovation ou construction de bâtiment ou d'école, c'est une préoccupation majeure. Par exemple, dès 2020, nous avons entièrement refait l'accès principal de l'Hôtel de ville, notamment les escaliers et la rampe d'accès latérale, pour répondre aux nouvelles normes. Ces travaux s'inscrivent dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la ville, un outil de programmation budgétaire et stratégique de mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communaux. En effet, les personnes handicapées doivent pouvoir accéder, circuler et utiliser nos équipements et services avec la plus grande autonomie possible. C'est aussi le sens de notre labellisation S3A, à destination des personnes souffrant d'un handicap intellectuel. Et c'est aussi le mot d'ordre de toutes les actions que nous mettons en place dans le domaine scolaire, social, numérique, ou de loisirs, qu'ils soient sportifs ou culturels.

Notre cap reste le même : lever toutes les barrières qui peuvent créer une différence de traitement. À Anzin, la différence est une richesse ; nous veillons à ne laisser personne au bord du chemin pour permettre à chacun de s'épanouir pleinement dans notre ville.

Un service spécialement dédié à l'inclusion des personnes en situation de handicap



Isabelle Asselin et Zoura Ouali

Auparavant Cheffe de projet « qualité et relation aux usagers », Zoura Ouali a pris la tête du service « Inclusion handicap – Inclusion numérique » en septembre dernier. Un tout nouveau service entrant dans la délégation d'Isabelle Asselin, adjointe à la Petite enfance, au Numérique, au Jumelage et au Handicap. « C'est notre 1^{re} participation à la Nuit du handicap, en 2023, qui a impulsé la création de ce service, explique cette dernière. En effet, cet événement nous a permis de réunir de nombreux acteurs autour de la thématique du handicap : des associations, des structures, des agents de la ville et des habitants. Il a mis en lumière tout ce qui était fait à l'échelle de la commune pour les personnes en situation de handicap. Et il y a beaucoup de choses ! Cependant, ces actions étaient réalisées de manière isolée, sans transversalité. C'est pour remédier à cette situation que le service a été créé. »

« Je vais à la rencontre de tous les services de la ville pour faire un recensement de leurs actions en matière de handicap, renchérit Zoura. Je suis aussi l'interlocutrice privilégiée des structures du territoire en lien avec le handicap, l'APEI notamment. L'objectif est de créer du lien entre toutes nos actions, de mettre en place des partenariats, et de monter de nouveaux projets destinés à favoriser l'accessibilité de tous les services de la ville et l'inclusion des personnes en situation de handicap. »

DOSSIER

Embaucher des agents en situation de handicap ? Anzin dit cap !



Cindy interviewée par l'équipe de Wéo (voir p.23)

Presque 12 % ! C'est le taux de travailleurs handicapés employés par la mairie ; presque le double de l'obligation légale, fixée à 6%. Ces recrutements concernent tous les services de la ville : les services administratifs, mais aussi restauration, propreté des bâtiments, espaces verts, culture, jeunesse...

Prenons l'exemple de Cindy, sourde de naissance et équipée d'implants auditifs, qui occupe depuis plusieurs années le poste de gestionnaire RH en mairie. Son poste de travail a été spécialement aménagé pour lui faciliter le quotidien : messagerie instantanée, téléphone portable compatible avec ses implants, petits équipements de bureau. Résultat : Cindy travaille comme tout le monde et s'est parfaitement intégrée en mairie ! Le service RH n'hésite d'ailleurs pas à monter des dossiers auprès du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), pour la prise en charge de certains matériels (chaises ou bureaux adaptés, appareils auditifs...) La ville fait aussi appel aux ateliers protégés de l'ESAT pour la réalisation de certaines tâches. Et depuis plus de 10 ans, elle n'hésite pas à accueillir des stagiaires ou des apprentis en situation de handicap. Un partenariat est d'ailleurs en cours de développement avec l'association Pas à Pas pour intégrer des personnes souffrant de troubles autistiques.

TOM, le petit ange atteint d'une maladie rare



Le petit Tom

Aujourd'hui âgé de 4 ans, le petit Anzinois est atteint d'une maladie génétique rare, le syndrome d'Angelman. Cette maladie provoque d'importantes difficultés motrices et neurologiques, empêche le développement du langage, cause des crises d'épilepsie, ainsi que des troubles alimentaires et du sommeil... Un bien lourd fardeau pour ce petit bonhomme et sa famille. Loin de baisser les bras, cette dernière se démène pour que Tom puisse évoluer et avoir une vie la plus normale possible, même s'il ne sera jamais autonome.

Avec l'appui du service Inclusion Handicap, Tom a d'abord pu intégrer la crèche quelques heures par semaine. Depuis septembre, c'est à l'école Galliéni qu'il côtoie des enfants de son âge 2 matinées par semaine. Une socialisation qui se passe très bien selon Karine, sa maman : « Tom est très heureux d'aller à l'école, il est jovial et souriant, et les autres enfants vont vers lui sans problème. »

Grâce au dispositif Cap Inclusion, Tom est accompagné d'un éducateur dans tous les lieux de vie, notamment sur les temps scolaires et périscolaires. « C'est une chance, qui nous permet d'envisager des activités en totale inclusion », explique Karine. De plus, pour l'école, la ville a pris en charge le financement d'une chaise spéciale, sécurisée et adaptée à la situation de Tom, qui ne tient pas assis très longtemps. « Cela représente un budget, mais la ville nous a accompagnés sans problème. »

En effet, une volonté de fer et un mental d'acier ne suffisent pas pour faire face au handicap, qui génère aussi des soucis d'ordre financier. C'est pourquoi la famille a créé l'association « Petit Tom Angelman », visant à sensibiliser le public à la maladie, mais aussi à récolter des fonds pour financer du matériel adapté ou des stages de rééducation en France ou à l'étranger. Tom peut aussi compter sur la mobilisation d'associations comme la Chorale Henri Lobert, qui dédie certains concerts à sa cause ; ou sur la page Facebook « Bouger pour Tom », qui allie sport et solidarité au profit de son association.

Actuellement, le service Inclusion Handicap recherche des locaux assez grands pour que Tom puisse continuer d'apprendre à se déplacer avec son déambulateur.

🌀 Vous souhaitez vous aussi soutenir le petit Tom ?

Rendez-vous sur la page Facebook « Petit Tom Angelman », ou contactez l'association au 187 av. Anatole France 59410 Anzin, tél. 06.61.32.98.60.



En avril, la médiathèque a célébré l'inclusion !

Structure plus inclusive que jamais avec son meuble Facile à lire, ses livres audios et ses lecteurs Victor, la médiathèque consacre depuis 2 ans le mois d'avril à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une initiative née de la volonté de l'adjointe à la Culture, Karine Bernard, d'ouvrir les esprits, de vaincre les préjugés et de rendre les animations culturelles accessibles à tous.

Au programme notamment : un spectacle dans le noir, une comédie musicale par la troupe ACHTEM incluant des résidents de la MAS de la Bleuse Borne, une exposition des œuvres de ces derniers, un atelier d'arts plastiques « Dessine comme moi » pour permettre aux enfants de mieux comprendre les difficultés des personnes physiquement empêchées... Des animations qui ont ouvert les esprits et les cœurs.

La ville à nouveau labellisée S3A



En avril, l'APEI a remis à la ville d'Anzin le label S3A. Un label que la ville avait déjà reçu en 2018 pour une durée de 5 ans, et un engagement que la municipalité vient donc de renouveler pour les 5 ans à venir.

Le label S3A (comme Accueil, Accompagnement et Accessibilité) est un gage de qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel, mais aussi de toutes les personnes vieillissantes ou ayant des difficultés avec la langue française. En effet, ces personnes peuvent se sentir en difficulté lorsqu'elles franchissent les portes d'une administration.

C'est pourquoi, afin de les accueillir au mieux et de leur permettre une plus grande autonomie, une cinquantaine d'agents de la ville ont été formés depuis 2018.

La ville travaille sur une signalétique plus inclusive



Se repérer dans les services administratifs de la ville n'est aujourd'hui pas forcément facile pour des personnes en situation de handicap intellectuel. C'est ce qu'a pu constater Zoura Ouali, du service Inclusion Handicap, lors du diagnostic qu'elle a mené avec le Service d'Accompagnement Spécialisé du Foyer des Glycines, un groupe d'experts en situation de handicap intellectuel. Ensemble, ils ont passé les abords et les locaux de la mairie au peigne fin pour observer la signalétique existante.

Résultat : un manque de panneaux, d'explications, de couleurs, d'images, des textes parfois difficiles à comprendre...

Après l'état des lieux, nos experts ont fait part de leurs recommandations à M. le Maire, qui les a écoutés avec la plus grande attention.

L'objectif est, en tenant compte de ces remarques, de mettre en place dès que possible une signalétique lisible et compréhensible par tous pour garantir à chacun une autonomie maximum.

Un Forum pour trouver sa solution de formation en alternance

Le 22 mai, la ville d'Anzin accueillait pour la 2^e année consécutive un forum de l'alternance dédié aux personnes en situation de handicap. De nombreux partenaires de l'emploi ont travaillé main dans la main pour que cette manifestation soit une réussite. 17 organismes de formation et une dizaine d'employeurs ont répondu présent.

Le but étant de donner la possibilité aux personnes en situation de handicap, sans limite d'âge, de s'informer sur les dispositifs et les opportunités de se former grâce à l'alternance, et de permettre aux employeurs et aux organismes de formation de recruter leurs futurs alternants, que ce soit en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.



Vivre comme tout le monde... à Anzin



En avril, la ville a reçu les équipes de Weo et de Handicap TV pour tourner un reportage sur les principales actions menées par la municipalité en faveur du handicap.

Ludovic Givron, animateur de l'émission « Vivre comme tout le monde ou presque » a pu échanger avec Isabelle Asselin, adjointe au Handicap, Zoura Ouali, du service Inclusion Handicap, Cindy Lignier, employée de la ville en situation de handicap, et Jean-Christophe Majka, directeur adjoint de l'ESAT.

Il ressort de ce reportage la volonté de la municipalité de faire du handicap et de l'inclusion des personnes handicapées une force.

L'émission, diffusée le 13 mai, est disponible sur le site de la chaîne Weo, ou sur notre site www.anzin.fr

Nos jeunes sensibilisés au handicap



Connaissez-vous le torball ou la boccia ? Vous pouvez être non, mais nos jeunes oui ! Le 1^{er} est un sport de ballon pratiqué par des personnes souffrant de déficience visuelle ; le second un sport de lancer de boules s'adressant aux personnes en fauteuil roulant. Avec l'escrime fauteuil ou le volley-ball assis, ce sont autant de disciplines qui ont été proposées aux enfants et aux jeunes durant l'école des sports, les stages sportifs, les centres de loisirs ou sur les temps périscolaires et scolaires. Par exemple, du 2 au 5 avril se déroulait la Semaine olympique et paralympique, organisée par le service des Sports pour toutes les écoles de la ville.

Des activités sportives qui seront encore au programme de nos centres de loisirs cet été, en cette année de jeux olympiques et paralympiques.

L'Atelier bleu : l'éveil artistique et la créativité à la portée de tous

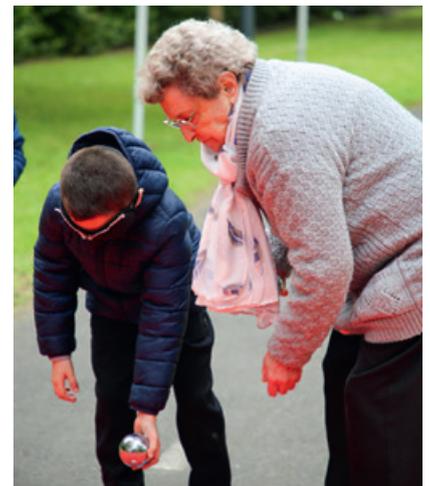


L'Atelier bleu a été créé en 2021 à l'initiative de Karine Bernard, adjointe à la Culture. C'est une proposition totalement originale de la ville, visant à faciliter l'accès à la pratique artistique pour tous les enfants. Après quelques mois d'interruption, l'Atelier bleu a repris du service au mois de mars. Sur 3 créneaux le mercredi, il accueille des enfants et des jeunes de 6 à 19 ans souffrant de troubles du spectre autistique, de troubles DYS, de troubles déficitaires de l'attention, de perte d'acuité auditive ou visuelle légère, de transidentité, d'isolement ou de difficultés à communiquer, ainsi que les enfants en fauteuil. Matériel adapté, zone « Snoezelen », utilisation de pictogrammes pour mieux communiquer... toujours dans la bienveillance et la valorisation des acquis, Véronique Cypryszczak et Marie Piekarski s'adaptent aux besoins de chaque enfant, pour que tous puissent exercer leur créativité en toute confiance.

☎ Pour tout renseignement, contactez Isabelle Munoz au 07.85.00.71.52.

La Nuit du handicap : quand la rencontre devient fête

Le samedi 15 juin se tenait la 2^e édition de l'événement dans le parc Mathieu. Une très belle réussite avec plus de 700 visiteurs et 150 bénévoles.



DOSSIER

DÉCHETS ALIMENTAIRES Pots à adopter contre bons gestes de tri

Le 17 mai, les habitants de la Verrerie et des alentours étaient invités à l'opération « Adopte un pot », pour les récompenser d'avoir pratiqué les bons gestes !

Durant plusieurs mois, le quartier de la Verrerie et ses alentours ont expérimenté le tri à la source des biodéchets. En quelques mois, grâce à l'implication des habitants, les déchets alimentaires ont été valorisés en près de 4 tonnes de compost ! Afin de les remercier, la ville d'Anzin, Habitat du Nord, la SIGH et le SIAVED ont organisé, avec l'appui d'« Aubépine & Chevêche », un après-midi spécial à la Cyberbase. Après avoir fait un bilan de l'expérimentation, les participants ont mis les mains dans la terre pour créer ensemble un bac de culture au pied de la Cyberbase. Tous les habitants du secteur peuvent désormais profiter de ce petit bout de terre pour récolter quelques aromatiques (menthe, basilic, persil...), en en prenant le plus grand soin, bien entendu ! Ensuite, chacun a rempli son pot de la plantation de son choix pour l'emporter chez soi. Bonne nouvelle ! L'expérimentation du tri, concluante, sera bientôt étendue à l'ensemble de la ville, et des Points d'apport volontaire seront installés sur tout le territoire.



DÉPÔTS SAUVAGES Un effort collectif pour une ville propre

En 2023, ce sont 33 tonnes de dépôts sauvages qui ont été ramassées dans la ville. Pour lutter contre ce fléau, la vigilance et la coopération des citoyens sont essentielles.



Si vous surprenez quelqu'un en train de transformer votre rue en déchetterie, prévenez immédiatement la police pluri-communale ou nationale en rassemblant le maximum d'informations (couleur et marque de la voiture, plaque d'immatriculation) pour une intervention rapide. En cas de découverte d'un dépôt sauvage près de chez vous, signalez-le sur l'application mobile « Anzin Ma Ville ». La police pluri-communale pourra alors recueillir des informations, identifier l'auteur du dépôt et prévenir l'association Maillon C2RI, qui interviendra pour l'enlèvement. Le dépôt sauvage est puni d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule utilisé pour le transport des déchets.

La collecte de vos encombrants

Pour en bénéficier, il vous suffit d'appeler l'association Maillon C2RI au 03.27.45.89.42. Un rendez-vous vous sera proposé, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h, pour l'enlèvement.

L'accès aux déchetteries

Depuis le 1^{er} janvier, le SIAVED est en charge des déchetteries de l'agglomération Valenciennes Métropole. Si vous possédez déjà une carte, vous pouvez continuer de l'utiliser. Si ce n'est pas le cas, téléchargez le formulaire en ligne sur www.siaved.fr, puis faites votre demande par mail à accueil@siaved.fr, par courrier à l'adresse « SIAVED Pass'Déchets 5 route de Louches, 59282 Douchy-les-Mines », ou en vous rendant directement au SIAVED aux heures d'ouverture.

NUISIBLES Vigilance sur le moustique tigre !

L'été est là, le soleil, les longs jours et ... les moustiques aussi. Parmi eux, le moustique tigre fait l'objet d'une vigilance particulière. C'est pourquoi vous pouvez observer des pièges pondoirs (voir photo) dans la ville.



Installé en France depuis 2004, le moustique tigre est désormais présent dans 71 départements. Contrairement à ses congénères, sa piqûre est plus douloureuse et peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya et le zika. Il se distingue par ses rayures noires et blanches et pique principalement le jour. Pour empêcher sa reproduction et la prolifération des maladies citées ci-dessus, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée qui repose sur 3 axes. L'observation des populations via les pièges pondoirs et les signalements citoyens, la surveillance des malades par les professionnels de santé et la sensibilisation des citoyens et des collectivités pour éliminer les sources d'eaux stagnantes.

Comment s'en protéger et protéger les autres ?

- Signalez tout moustique à rayures noires et blanches sur <https://signalement-moustique.anses.fr>.
- Utilisez des répulsifs cutanés.
- Éliminez les sources d'eaux stagnantes et couvrez les réservoirs d'eau.

🔗 Plus d'informations sur le site de l'ARS :

www.hauts-de-france.ars.sante.fr/moustique-tigre-lancement-du-dispositif-de-surveillance-renforcee

SORTIES NATURE À la découverte de la faune et de la flore d'Anzin

Tout au long de l'année, le service Développement durable organise, en collaboration avec Bettina Himmel de « Allons Eaux Bois », des sorties nature dans la ville. La guide nature vous accompagne à la découverte de magnifiques sites de promenades et de la nature qui s'y cache.

En avril, partis « À la rencontre des oiseaux », nos yeux se sont levés vers la cime des arbres le long des Rives Créatives de l'Escaut pour y observer cormorans, colverts, mésanges et même un écureuil ! En mai, à la ferme du Galibot, grâce à une météo idéale... pour les escargots... les petits et grands chasseurs ont pu attraper quelques spécimens pour tout connaître de ces gastéropodes. Une course exceptionnelle a clôturé la matinée. Tous les escargots capturés ont été remis en liberté dans leur habitat naturel. En juin, le terril de la Bleuse Borne a dévoilé ses trésors verts : lotier cornicule, silène enflée, géranium et plein d'autres « Moches de bord de ch'min », plus couramment appelées « mauvaises herbes ». Recettes et remèdes ont été partagés, pour finir par une dégustation de sève de bouleau. Début juillet, les « insectes ont mis leurs bottes » pour venir rencontrer les humains curieux de découvrir les différentes espèces, leur diversité et leur rôle dans l'écosystème.

🔗 Prochain rendez-vous : le 14 septembre de 9h30 à 11h30 au parc Dampierre pour découvrir les arbres et leurs espèces remarquables.



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS Une ville toujours plus verte !

Les fleurs et les espaces verts embellissent la ville comme notre quotidien. Cependant, leur entretien nécessite parfois une consommation énergétique importante.



C'est pour cela que la ville a fait le choix d'embellir son environnement tout en le respectant par l'adoption de plantations vivaces et de variétés de fleurs choisies spécifiquement pour leur faible besoin en eau. L'objectif est de garantir un fleurissement continu de la ville tout au long de l'année, grâce à différentes variétés qui se relaient au cours des saisons.



Un exemple concret de cette initiative est visible sur l'avenue du Commandant Fabry où 5000 bulbes de narcisses blancs et jaunes ont été plantés cet hiver. Ces bulbes, dits naturalisables, assurent une repousse automatique tous les ans pendant 10 ans.

Enfin, dans une volonté de déminéraliser et de végétaliser davantage la commune, les aménagements paysagers de la place Roger Salengro ont vu leurs premières couleurs arriver au printemps. Ces îlots de fraîcheur ne se contentent pas de proposer des assises ombragées, ils jouent également un rôle environnemental en captant les particules fines rejetées par les véhicules.



CHANTIERS Le point sur les travaux en cours



CADRE DE VIE

🚧 Ça va commencer : la rue Waldeck Rousseau *¹

Une rue, 2 communes : d'importants travaux de réhabilitation des rues Waldeck Rousseau à Anzin et Jean Jaurès à Beuvrages vont être engagés dès septembre. Sous la houlette de Valenciennes Métropole, en partenariat avec les 2 villes, le chantier représente un investissement de 3 millions d'€, et s'étendra sur une durée de 12 mois.

L'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse, de réorganiser le stationnement, de créer des voies cyclables sécurisées et des aménagements paysagers de qualité. Un rond-point sera créé au carrefour Nord avec la rue Roger Salengro ; le rond-point existant au croisement des rues de Paris, Louise Michel et Waldeck Rousseau sera entièrement réaménagé.

La chaussée, réduite pour les automobilistes, laissera plus de places aux piétons et aux mobilités douces. De nouvelles places de stationnement seront créées.

La 1^{re} phase démarrera côté Beuvrages pour une durée de 6 mois ; ce sera ensuite au tour de la rue Waldeck Rousseau proprement dite. La route sera interdite à la circulation durant toute la durée du chantier (sauf riverains et desserte locale). Des déviations seront mises en place.



🚧 C'est imminent : la halle de sports Jules Ferry *²

Cette salle de sport, parmi les plus énergivores de la ville, bénéficiera d'une réhabilitation énergétique complète et d'une réfection de la toiture, pour un montant de 1 600 000€, financés par l'Etat à hauteur de 500 000€ (300 000€ de Dotation Politique de la ville et 200 000€ de Fonds vert), par le Département à hauteur de 200 000€, et par Valenciennes Métropole à hauteur de 45 000€.

Après une préparation du chantier cet été, les travaux devraient commencer en septembre.



* 4

☞ Ça se termine : le LALP *³

Les ados du LALP (Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité) pourront profiter de leur nouveau fief **dès la rentrée**. Les locaux de l'ancienne école Gambetta, qu'ils occupaient déjà depuis plusieurs mois, sont en cours de réhabilitation complète. Ces travaux, en partie financés par la CAF et par l'Etat, consistent en une rénovation thermique du bâtiment (nouvelles menuiseries, isolation par l'intérieur, nouveau chauffage...) et en de nouveaux aménagements conçus pour répondre aux besoins des jeunes : installation d'une baie-vitrée, création d'une cuisine ouverte sur la pièce de vie pour leurs ateliers, etc... Ils travailleront ensuite en collaboration avec les services de la ville sur les aménagements extérieurs.

☞ C'est inauguré : les vestiaires et le club-house du stade de foot André Gilliard *⁴

Après plusieurs mois de travaux, les nouveaux bâtiments (4 nouveaux vestiaires, un vestiaire pour les officiels, un club house et un bureau) ont été inaugurés mercredi 19 juin. Ces nouveaux bâtiments représentent un investissement de **780 000 €**, financés en grande partie par la ville, avec l'aide de l'État (185 000€), du Fonds d'aide au football amateur (14 000€) et de Valenciennes Métropole (11 800€ en faveur des énergies renouvelables, puisqu'avec des panneaux photovoltaïques et un récupérateur d'eaux de pluie, les nouveaux bâtiments sont quasi autonomes en matière de consommation énergétique).

☞ C'est en cours : la micro-cantine de l'école Galliéni *⁵

Elle s'installe dans les locaux de l'ancien Centre technique municipal, au-dessus de la Maison des solidarités. Cette micro-cantine permettra aux enfants de **ne plus avoir à se déplacer jusqu'à l'Île aux enfants** pour déjeuner. La rampe d'accès a été faite. L'isolation et l'aménagement intérieur (carrelage, peintures...) se terminent. Après les dernières finitions cet été, la micro-cantine sera prête à accueillir les maternels dès septembre.



CADRE DE VIE

* 5

Notre marché écoresponsable a fêté son anniversaire !

Le 14 juin, notre marché a célébré son 1^{er} anniversaire en tant que marché écoresponsable. En un an, le nombre de déchet a été divisé par 4 !



Pour marquer cette occasion spéciale, la matinée a été rythmée par diverses animations. Les visiteurs ont pu profiter des conseils et anecdotes de monsieur Poireau et monsieur Banane, ainsi que d'un stand informatif sur les pratiques écoresponsables. Des lots ont été offerts tout au long de l'événement, récompensant les participants pour leur engagement envers un mode de consommation plus durable. Des sacs cabas réutilisables, des bons d'achat pour des paniers « anti-gaspi » et des produits frais locaux faisaient partie des prix distribués. L'association des Copines créatives était également présente pour distribuer ses créations.

Un engagement pour l'environnement

Ce premier anniversaire est l'occasion de rappeler les valeurs de notre marché « 0 déchet » : plus de sacs plastiques à usage unique, un tri rigoureux des déchets par les commerçants, et une invitation pour les clients à adopter des habitudes respectueuses de l'environnement, comme l'utilisation de cabas réutilisables et l'achat de produits locaux et de saison. En parallèle, la ville a établi une convention en partenariat avec le CAPEP afin que les biodéchets du marché soient récupérés et transférés à la ferme du Galibot afin de devenir compost pour fertiliser la terre et aider à faire pousser de nouveaux légumes.



CADRE DE VIE



ÉVÈNEMENT Les Jardinades, LE rendez-vous du printemps

Des animations, des spectacles, des ateliers, des poneys, une calèche, des plantes, des fruits et légumes, des produits artisanaux, des cartes à collectionner et un public nombreux : la recette d'une édition réussie !



INSTANTANÉS

LGBT+ Anzin, ma ville, mes fiertés #2

En marge de la Journée mondiale contre l'homophobie et pour la 2^e année, la ville a proposé des animations durant tout le mois de mai à la médiathèque, clôturées par un Forum des fiertés le 1^{er} juin.



INSTANTANÉS

SPORT De nouveaux équipements sportifs du côté de la Bleuse Borne !

Le mercredi 22 mai, une piste de Pumptrack* et un terrain multisports ont été inaugurés sur les Rives créatives de l'Escaut (à côté de la Cité des Congrès).



Ces installations sont ouvertes à tous !

Le projet, qui a nécessité un investissement de près de 400 000 €, a été financé par la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport. Un partenariat a été engagé avec le Vélo Club de l'Escaut, pour faire vivre le site. L'objectif est clair : favoriser la pratique sportive chez les jeunes, lutter contre la sédentarité et encourager un mode de vie plus actif et plus sain.

En cette année olympique et paralympique, il est important de promouvoir des valeurs de dynamisme et de santé. Ces nouvelles infrastructures sportives sont là pour inspirer et motiver petits et grands à se lancer dans des activités physiques diverses et enrichissantes.

Alors, que vous soyez amateurs de sensations fortes ou passionnés de basket, de football et de bien d'autres sports, venez profiter de ces équipements de qualité !

* Piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés.

ANZIN Ma ville, ma signature



SPORT L'Anzinoise, LA course solidaire : en route pour la prochaine édition

Après le succès de l'année dernière, la course solidaire revient pour sa 2^e édition le dimanche 3 novembre 2024.

Organisée en collaboration avec l'AS Anzinoise Athlétisme et la Ligue des Hauts-de-France d'athlétisme, l'Anzinoise a pour objectif de rassembler sportifs aguerris et public familial autour d'une noble cause : la lutte contre le cancer. L'édition précédente a vu plus de 1000 participants se mobiliser, permettant de récolter 2000€ pour la Ligue contre le cancer, une véritable victoire pour cette grande première.

Sport et santé pour tous

De nouveau, quatre parcours seront proposés : une course de 5 km, une de 10 km, une course familiale pour petits et grands, ainsi qu'une randonnée pour les amateurs de marche. Le village santé sera lui aussi de nouveau présent, accueillant de nombreuses associations et offrant des conseils et des informations pour un mode de vie sain.

Alors à vos agendas : aidez-nous à faire rayonner notre ville pour la bonne cause !



Renseignements & inscriptions sur www.lanzinoise.fr



FOOTBALL Convention entre le VAFC et le Football Club d'Anzin

Le 19 juin, la municipalité inaugurerait les nouveaux vestiaires et club house mis à disposition du Football Club d'Anzin. D'une frappe deux buts, en même temps le club finalisait la signature de la convention « clubs partenaires avec le VAFC » !



Dimitri Blin, le nouveau président du F.C Anzin, s'est entouré de personnes de confiance pour inculquer de solides valeurs sur le terrain et dans les vestiaires. Rigueur et motivation ont permis de passer de 130 à près de 300 licenciés en seulement 2 ans.

La ville a investi dans un bâtiment moderne avec des vestiaires et un « clubhouse » flamboyant neufs. Aldo Tettini, adjoint à l'Education, Jeunesse, Loisirs, Sport et Associations, a souhaité œuvrer au rapprochement du club de ses racines grâce à la signature d'un partenariat.

Un partenariat gagnant-gagnant...

... qui offre de nombreux avantages aux deux parties. Il permettra au VAFC de détecter les jeunes talents locaux puis de leur offrir un accompagnement propice à une carrière professionnelle. De son côté, le FC Anzin pourra participer à des événements sportifs, des séminaires et des détections au stade du Hainaut, en plus de bénéficier de places pour aller voir les matchs du VAFC. « Anzin est une des communes principales de l'agglomération, c'est une erreur historique qui est en train d'être réparée ! » explique François Launay, directeur de la communication du club Valenciennois.

CONSERVATOIRE De futurs professionnels, c'est clair et net !

Le 16 mars dernier, 2 élèves du conservatoire ont brillé lors du concours Bois Do/Ré à Croix. Sous l'œil admiratif de leur professeure Caroline Delmotte, Simon et Nawell ont décroché respectivement la 2^e et 3^e place de leur catégorie.



Simon Wlodarczyk, âgé de seulement 7 ans, a débuté son aventure musicale il y a 3 ans. Cette année, il a conquis le jury avec sa performance sur le morceau *Ézélia*, composé par Michel Chebrou. Son interprétation lui a valu le 2^e prix dans la catégorie 1^{er} cycle niveau A.

Quant à Nawell Baba-Aïssa, elle n'en est pas à son premier succès. L'année dernière, elle avait déjà obtenu la 2^e place dans la catégorie où Simon a concouru cette année. Nawell a de nouveau séduit le jury en interprétant *Le blues du clarinetiste*, une composition de Michel Nowak. Sa prestation lui a permis de décrocher le 3^e prix dans la catégorie 1^{er} cycle niveau B.

Ces distinctions sont le résultat d'une grande motivation et de nombreuses heures de travail pour Simon et Nawell. En plus de leurs cours de clarinette, ils s'investissent pleinement dans la vie du conservatoire. Nawell fait partie de l'Harmonie Junior et Simon souhaite participer à toutes les rencontres et auditions musicales possibles.

Bravo à eux et bonne continuation dans leur aventure musicale !

INSCRIPTIONS Direction le conservatoire !

Quoi de mieux que de passer votre temps libre à faire de la musique ? Que ce soit pour apprendre un instrument ou suivre une formation musicale, rejoignez le conservatoire !



Bénéficiez d'un enseignement musical complet dispensé par des professeurs qualifiés en rejoignant le conservatoire d'Anzin. Pour les enfants à partir de 4 ans et demi ou pour les adultes, il offre une variété d'activités adaptées à tous les niveaux et à tous les goûts. Les plus jeunes pourront profiter d'ateliers ludiques, d'éveil musical et d'initiation aux instruments, tandis que les adultes auront accès à des cours individuels et collectifs, à un perfectionnement instrumental, ainsi qu'à la possibilité de participer à divers projets musicaux. Les inscriptions pour l'année 2024/2025 sont ouvertes.

Dates d'inscription

Pour les réinscriptions (élève inscrit en 2023/2024)
du 26 août au 6 septembre

Pour les inscriptions :

- 🌀 Du 4 juin au 4 juillet pour les Anzinois
- 🌀 Du 19 juin au 4 juillet pour les extérieurs
- 🌀 Du 26 août au 6 septembre pour tous

Gratuit pour les Anzinois (55€ par an pour la location d'un instrument).

🌀 Plus de renseignements sur anzin.fr,
rubrique « Mes loisirs » ou au 03.27.47.16.20

CONSERVATOIRE De la nouveauté pour nos musiciens

À partir de la rentrée de septembre 2024, le conservatoire de musique d'Anzin ouvre de nouvelles perspectives à ses élèves.

Prolongement du Cycle de Formation Musicale

Les élèves de formation musicale, anciennement connue sous le nom de solfège, auront désormais l'opportunité de poursuivre leur apprentissage pendant 2 années supplémentaires. Cette extension vise à approfondir leurs connaissances et à offrir un parcours complet, au même titre que le cursus instrumental. Jusqu'à présent, le second cycle se limitait à 2 années, mais dès la rentrée 2024, un nouveau niveau, le C2N3 (Cycle 2 Niveau 3), sera mis en place, suivi en 2025 par le C2N4 (Cycle 2 Niveau 4), offrant ainsi aux élèves un parcours continu et structuré.

Création d'une chorale d'élèves

En parallèle, le conservatoire va mettre en place une chorale pour les enfants de 7 à 11 ans, accueillant les élèves dès le CE1. Elle sera obligatoire pour ceux qui n'ont pas d'expérience orchestrale, facultative pour ceux qui jouent déjà dans un orchestre, et ouverte à tous ceux qui désirent découvrir le chant en groupe. La chorale explorera un répertoire moderne axé sur les musiques actuelles. Les détails concernant le jour et les horaires seront communiqués dès que le recrutement d'un professeur sera finalisé.



ÉDUCATION MUSICALE **Changement de baguette à l'Harmonie Junior du conservatoire**

Son chef d'orchestre depuis 19 ans, Frédéric Vandeputte, passe la main à Caroline Baron, professeure de clarinette.



En 2004, Jean-Jacques Broucq, alors directeur du Conservatoire, veut créer un orchestre moderne et varié qui préparerait les élèves à intégrer l'harmonie Urit & Alit tout en leur offrant un espace de partage : l'Harmonie Junior voit le jour.

L'harmonie Junior a été conçue comme une formation obligatoire pour les élèves des classes de vents (bois et cuivres), au même titre que l'orchestre symphonique à cordes l'est pour les élèves des classes de... cordes. Les élèves des autres classes d'instruments (piano, percussions, guitare, etc.) peuvent également rejoindre cette formation, enrichissant ainsi l'ensemble de leur diversité musicale.

À la rentrée 2024-2025, l'Harmonie Junior tournera une page de sa grande partition. Son chef d'orchestre depuis 19 ans, et actuel directeur du conservatoire, Frédéric Vandeputte, passera la baguette à Caroline Baron, professeure de clarinette et membre de plusieurs orchestres symphoniques (voir Anzin'Mag 27). « Je pense avoir amené tout ce que j'avais à amener à l'Harmonie Junior ! Je suis ravi de céder ma place à Caroline, se réjouit Frédéric Vandeputte. C'est une professeure dynamique avec une approche innovante, et je suis sûr qu'elle insufflera une nouvelle énergie au sein de la formation. »

MÉDIATHÈQUE Réseau Myriade : 1 carte, 1 abonnement gratuit, des milliers de documents

Le 4 avril, la médiathèque a intégré MYRIADE, le réseau des bibliothèques de l'agglomération Valenciennes Métropole. Découvrons les avantages et la multitude de possibilités offertes par le nouveau portail internet.



Vous n'avez pas encore votre carte ? Allez la faire gratuitement à la médiathèque ! Avec votre carte en main, activez votre compte sur le portail MYRIADE. Pour cela rien de plus simple, votre identifiant est le numéro qui se situe au

dos de votre carte et votre mot de passe est votre année de naissance. Une fois votre compte activé, vous avez accès à tous les catalogues de toutes les médiathèques du réseau. Vous recherchez un roman, une BD, un manga, un jeu ou un film en particulier ? Le site vous indiquera alors si le document est disponible et dans quelle médiathèque, avec la possibilité de le réserver en ligne.

Toute la culture, sur place ou en ligne

Désormais, vous pouvez découvrir une exposition à l'Odyssée de Valenciennes, ou assister à la projection d'un film à la médiathèque de Quérénaing. L'agenda complet des événements est disponible sur le portail.

Accéder aussi à des services en ligne comme :

- **MANGAS.IO** : plus de 1000 tomes de mangas à lire en illimité et sans pub
- **Skilleos** : des formations en ligne pour aller plus loin dans vos passions et centres d'intérêt.
- **Cafeyn** : un accès à la presse locale, nationale et internationale.
- **Médiathèque Numérique** : service de vidéo à la demande avec des milliers de films, documentaires et séries disponibles 24h/24h.
- **Livres Numériques** : téléchargez jusqu'à 10 livres en même temps pour les lire sur votre smartphone, tablette ou ordinateur.



N'attendez plus et profitez de ces nombreux avantages :
<https://myriade.valenciennes-metropole.fr/>
(ou scannez ce qr code)

ANIMATION Une semaine de festivités dédiée à nos aînés !

Du 16 au 19 octobre, la ville se prépare à célébrer nos seniors lors de la Semaine Bleue, avec Hélène Ségara en tête d'affiche !



Comme chaque année, la municipalité et le CCAS proposent aux plus de 65 ans – 60 ans pour les femmes seules – 4 jours de spectacles et d'animations de qualité. C'est l'occasion pour nos seniors de se retrouver, de partager des moments de joie et de vivre la fête à fond.

Au programme

Dès le mercredi, venez danser et profiter d'un après-midi musical avec le thé dansant animé par le quatuor Claudie Musyk. Le jeudi, Nicolas Reyno est de retour pour présenter son tout nouveau spectacle des plus grandes chansons des années 60 à 90 !

Vendredi, place au show avec le cabaret « Madame sans gêne » qui vous emportera dans un tourbillon de folie où se mêlent humour, nostalgie et émotion ! Enfin, samedi à 16h30, nous aurons l'honneur d'accueillir l'une des plus grandes voix de la chanson française : **Hélène Ségara**.

☞ Uniquement sur réservation auprès du CCAS.

Tél : 03.27.28.21.06. Animations gratuites les mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Le samedi, repas à 16€ servi à 13h.

RENDEZ-VOUS Ciné Plein Air : vous avez choisi le film !

Cette année, c'est vous qui avez décidé quel film sera projeté lors de la séance de ciné plein air, le 31 août dans le parc Dampierre.

Quoi de mieux pour finir les grandes vacances que de (re)découvrir un film dans un cadre bucolique ? Ce rendez-vous est devenu un incontournable pour beaucoup d'entre vous et, cette année encore, il se fera en partenariat avec Hors Cadre. En 1^{re} partie de soirée, l'association proposera un court-métrage réalisé avec de jeunes Anzinois dans le cadre d'un chantier éducatif.

Concernant le film principal, la municipalité a décidé de vous laisser choisir entre trois propositions : *La Petite Bande*, *Tempête* et *À l'abordage*. Les votes ont été principalement réalisés sur la page Facebook de la ville et le film gagnant est **Tempête** ! Rendez-vous le samedi 31 août dans le parc Dampierre à partir de 19h : apportez juste votre plaid, bonbons et pop-corn seront en vente sur place !

Synopsis du film : *Née dans le haras de ses parents, Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître, va devenir son alter ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et vient briser son rêve. Elle va pourtant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin.*



PATRIMOINE Embarquez dans le « Bus du souvenir »

Le 21 septembre de 14h à 18h, la médiathèque vous propose un voyage dans le temps, à bord d'un minibus.



« Cette animation, dont ce sera la 2e édition, se déroule pendant le week-end des Journées du patrimoine. C'est une manière agréable et conviviale pour les participants d'échanger ensemble sur les évolutions des lieux qu'ils ont connus et fréquentés à Anzin, et de renouer avec leur passé », explique la médiathécaire Christelle Anzalone.

Envie de devenir guide d'un jour ?

Vous connaissez bien notre ville, son histoire, ses anecdotes ? Vous avez envie de partager vos souvenirs ? Alors venez rejoindre ce circuit en minibus et devenez notre guide ! Pour vous inscrire et préparer avec nous l'itinéraire, merci de contacter le 03.61.32.10.60 ou d'envoyer un mail à mediatheque@ville-anzin.fr.

Envie de découvrir l'histoire et des anecdotes sur notre ville ?

Vous préférez vous laisser guider ? Pas de souci ! Inscrivez-vous à partir du 20 août (voir coordonnées ci-dessus). Cette petite virée en ville est bien entendu ouverte à toutes et tous (adultes uniquement). Attention, le nombre de places est limité !



LE COUP DE CŒUR... DE CAMILLE

Le mythe d'Hadès et Perséphone revisité

Entre les deux son cœur balance : ce n'est pas un coup de cœur, mais deux que nous livre Camille. Le point commun : ils revisitent chacun à leur façon le même mythe.



Camille

Fascinée par la mythologie grecque, Camille s'est prise de passion pour l'histoire d'amour entre Perséphone, la déesse du Printemps, et Hadès, le dieu des enfers.

Les 2 séries qu'elle nous proposent sont des transpositions de la mythologie dans le monde moderne. Le 1^{er}, intitulé *Hadès et Perséphone*, est une romance pour adulte en 4 tomes écrite par l'auteure américaine Scarlett St Clair. Le 2nd, *Lore Olympus*, est un roman graphique en 6 tomes, l'adaptation papier d'un webtoon* à succès de l'auteure néozélandaise Rachel Smythe. En ancrant les personnages dans notre époque, les 2 auteures réussissent à nous les rendre plus actuels et accessibles. « C'est un bon moyen de découvrir ou de redécouvrir le mythe ! », s'enthousiasme Camille.

Si l'on insiste un peu, elle avouera sa préférence pour le roman graphique, plus esthétique, très illustré et coloré. Et en creusant encore, on s'aperçoit qu'elle s'est prise de passion pour le personnage d'Hadès, dont elle a le nom tatoué sur la main. « Souvent à l'écart des autres, il est injustement redouté ou mal aimé. Mais il n'est pas plus terrible que les autres, bien au contraire ! »

* Bande-dessinée en ligne.



Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

Les élections Européennes du 9 juin ont amené le Président de la République à la décision de dissoudre l'Assemblée nationale, nous obligeant à mettre en place de nouvelles élections législatives dans un délai très court.

Quels que soient les résultats (que nous ne connaissons pas à l'heure où nous écrivons ces lignes), cette situation ne

change pas le fil conducteur de votre équipe de votre majorité municipale qui consiste, notamment, à tout faire pour favoriser la **participation des habitants, la cohésion sociale, le vivre ensemble, l'inclusion de tous** et faire d'Anzin une commune festive, attractive et enviée.

Pour exemple, la **Fête des voisins** a été une belle réussite **participative** ; bailleurs, habitants, comité de quartier, structures de proximité, foyer Les Glycines, association de nos Amis Tunisiens, il y avait de la convivialité et du partage dans tous les quartiers de la ville.

L'**inclusion** n'est pas qu'un mot à Anzin, c'est un engagement fort. **La Nuit du Handicap** le prouve avec ses nombreuses animations, stands et ateliers permettant aux personnes en situation de handicap d'avoir une place légitime et bienveillante dans notre cité.

Avec l'organisation « **D'Anzin, ma ville, mes fiertés** »

en marge de la Journée mondiale contre l'**homophobie**, votre équipe municipale a proposé de nombreuses animations à la médiathèque sur le thème de la **lutte contre les toutes les discriminations**. A Anzin, les « différences » n'existent pas.

Le vivre ensemble c'est aussi partager des bons moments, le **FESTIV'ÉTÉ** sera l'occasion de **tous** nous retrouver à la Fête de la musique, à la braderie, aux Anzinades, aux Quartiers d'été et bien sûr lors de la Fête nationale où nous aurons une programmation musicale exceptionnelle avec le **concert de RAPHAËL**.

Autant de moments où, petits et grands, de tous les quartiers, nous bénéficierons d'animations gratuites, riches et sans cesse renouvelées.

Enfin, n'oublions pas, la France accueille les Jeux Olympiques. À Anzin, de par son passé olympique, nous savons que **les valeurs du sport** ne sont plus à démontrer. Le dépassement de soi, le respect de l'adversaire, la tolérance, la santé, autant de valeurs qui tiennent à cœur vos élus en faisant d'ANZIN, une ville où le sport est un formidable vecteur de **cohésion et d'intégration**.

Le Groupe **UNIS POUR REUSSIR** vous souhaite un très bel été.



Après 16 ans au pouvoir, est-ce que la majorité montre des signes d'usure ?

Il est évident que notre ville est en difficulté, mais pour la majorité tout semble aller pour le mieux.

Après le départ de Madame Thomson, Madame Gondy et Monsieur Vincent, Qui sera le prochain ?

Le maire a-t-il encore confiance en sa majorité ?

La perte de ses fidèles alliés rend difficile la résolution des problèmes des habitants d'Anzin. En effet, la ville se détériore de plus en plus, avec des problèmes de propriété, des rues en mauvais état et des nids de poules qui se multiplient.

Anzin est devenue une ville de passage.

Stationner devant chez soi est devenu un défi, La sécurité est au point mort et la pauvreté est un problème majeur dans notre ville. Anzin fait partie des villes les plus fragiles et reçoit une importante dotation pour équilibrer son budget, plus de 6 millions d'euros. La nécessité de générer des richesses pour sortir de cette situation difficile est indispensable. Même si l'opportunité liée au gaz de mine est désormais écartée, il ne faut pas abandonner. D'autres solutions,

moins attrayantes que le gaz de mine, sont possibles et doivent être explorées.

Il est crucial pour nous de disposer d'un maire à temps plein afin de pouvoir gérer et trouver des solutions pour sortir notre ville de cette situation

Notre groupe continue à vous rencontrer à vous écouter car votre énergie citoyenne est la seule pour faire de la politique autrement et surtout vous réconcilier avec les urnes qui sont de plus en plus vides (22% de votants lors des dernières élections).

Nous avons besoin de votre ENERGIE CITOYENNE pour changer notre ville avec vous.

L'équipe "oui je veux changer ma ville"

Edith WALLERAND

Peggy MALO

Hamid JAMJAM

Virginie DOLIQUE

07 66 43 94 59



ANZIN

14 JUILLET

place Roger Salengro

plus d'info : anzin.fr



RAPHAËL

crédit photo : Arno Laam



Friendscie
La passion du spectacle